

Parole de Directeurs

Trois questions à... Laurence BÖBIS

Vous avez participé à la mise en place du dispositif CollEx-Persée, en tant que membre délégataire du réseau. Comment analysez-vous le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui ?

Gâce au réseau de bibliothèques qui l'incarne, le GIS est désormais bien implanté dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sa position dans les stratégies nationales de l'ESR a été consolidée par son inscription sur la feuille de route des infrastructures de recherche.

Il a donné aux bibliothèques l'opportunité de renforcer leur visibilité et d'asseoir leur crédibilité auprès des chercheurs en montrant leur capacité à accompagner des projets. J'ai toujours défendu le positionnement scientifique des bibliothèques au sein des universités et

CollEx a de ce point de vue conforté la BIS comme un interlocuteur important dans la mise en place de projets de recherche et un partenaire à part entière disposant d'une expertise spécifique.

Enfin, CollEx a poussé notre bibliothèque sur une voie nouvelle, avec la construction de projets scientifiques ambitieux, à vocation nationale, voire internationale. Il a aussi valorisé les réseaux existants, comme celui des PCP dans lesquels la BIS est très engagée.

Comment la bibliothèque que vous dirigez a-t-elle mis en œuvre le dispositif ?

L'AAMI qui a marqué le lancement de CollEx a été une étape importante. La BIS a pris le parti de proposer de porter des délégations très larges afin de faciliter le maillage cartographique du GIS. Outre les trois délégations correspondant aux disciplines couvertes par ses anciens CADIST (histoire, géographie et sciences de l'Antiquité, cette dernière en partenariat avec la BNU), elle a reçu délégation en philosophie, une de ses disciplines d'excellence depuis de nombreuses années. Les collections de la BIS dans leur ensemble et celles de la bibliothèque de géographie, qui lui est rattachée, ont été labellisées CollEx.

Comme auparavant, les chargés de collections, qui sont des experts dans leur domaine et entretiennent des relations serrées avec les équipes de recherche, assurent l'enrichissement des collections et leur valorisation. Ils sont devenus logiquement responsables de délégation CollEx et leur implication dans les réseaux préexistants s'est renforcée : nous participons à 8 PCP, dont 4 que nous co-pilotons avec le CTLes.

La mise en place du GIS nous a également invités à modifier profondément nos services et notre fonctionnement. Tout est allé très vite. Une mission de valorisation numérique des collections et de soutien à la recherche a été créée en 2017, puis transformée en service à part entière en 2018.

Sa responsable assure le rôle de référente CollEx en interne et auprès des chercheurs. Ce service, dont les missions et les projets ne cessent de prendre de l'ampleur, assure notamment un rôle d'identification, de proposition, d'assistance au portage, voire de portage de projets de recherche autour de collections, de référentiels ou d'outils de recherche

La BIS a été lauréate des appels à projets CollEx 2018-2019 pour trois projets, et des appels 2019-2020 pour un quatrième. Elle a été amenée à s'impliquer également dans des projets non retenus, en raison de leur intérêt scientifique et de l'investissement réalisé pour préparer des candidatures CollEx. Elle est devenue très rapidement une véritable pépinière !



Quelles seraient vos attentes pour la suite de la durée du GIS ? Et au-delà ?

Il me semble essentiel de clarifier ses processus décisionnels. Les réseaux du GIS gagneraient aussi à s'appuyer de façon plus marquée sur les bibliothèques délégataires et associées pour couvrir un spectre plus large d'actions transversales et s'ouvrir à des champs insuffisamment présents dans CollEx, comme le signalement des collections et le contrôle qualité qui doit l'accompagner. Les bibliothèques délégataires, référentes pour l'acquisition de ressources électroniques, et qui sont un vivier d'experts et de porteurs de projets, devraient jouer un rôle plus important dans la définition de la politique du GIS. Leur expérience n'est à mon sens pas suffisamment utilisée dans son pilotage qui tend à séparer de fait documentation et recherche, ce qui a quelque chose de paradoxal puisqu'il favorise leur rapprochement sur le terrain. Il me paraît également important de renforcer le maillage disciplinaire du GIS. Le réseau des délégations s'est bâti à partir des propositions des bibliothèques, sans précadrage, par exemple en termes de granularité ou de thématiques essentielles. Par ailleurs, au-delà de l'immédiateté des appels à projets, le réseau gagnerait à être mieux structuré autour de projets communs et d'outils partagés.

projets qu'ils expérimentent depuis longtemps. Dans nos délégations, ils nous appellent à la prudence et à la vigilance et craignent que la richesse des collections, leur outil de travail, ne soit sacrifiée à des projets de court terme. S'il veut laisser une empreinte durable dans le paysage documentaire comme l'ont fait en leur temps les CADIST, le GIS doit favoriser l'émergence d'un réseau de bibliothèques universitaires de dimension européenne, avec des collections profondes, et bien sûr accessibles, incarnant le patrimoine scientifique et documentaire des établissements qu'elles desservent, tout en offrant des services d'accompagnement de la recherche. C'est la condition pour l'émergence de beaux projets. Il me semble, dans le même sens, qu'il doit veiller à la pérennité des projets qu'il retient et mettre l'accent sur ceux qui ont des perspectives de développement importantes par la variété de leurs approches scientifiques, leur échelle et leurs partenariats. ”

> **Laurence BÖBIS**
Directrice

Nous devons apprendre des chercheurs qui ont une position réservée sur la politique d'appel à